

[Rencontre GHTG - FEDOM]

Le cahier de revendications du

L'initiative en revient à Nicolas Vion, l'infatigable président du Groupement hôtelier & touristique guadeloupéen (GHTG). Une rencontre animée par le président de la FEDOM, Jean-Pierre Philibert, sur l'épineux thème des baisses de charges supplémentaires à l'étude par le Gouvernement pour les secteurs surexposés de la LODEOM.*

La rencontre GHTG - FEDOM du 12 février a été l'occasion, pour le parterre de chefs de file des syndicats patronaux présents, de faire le point sur la situation économique du département mais aussi et surtout de penser prospective. Nicolas Vion n'a pas caché que la matinée qui devait porter essentiellement sur la situation de l'hôtellerie et du tourisme s'est quelque peu transformée en lieu de discussion, de doléances de tous les acteurs économiques locaux (tourisme, BTP, TPE, PME)...

Des satisfactions certes, mais ce n'est pas suffisant

Jean-Pierre Philibert a salué la hausse des crédits de la mission Outre-mer et surtout ceux du SMA, l'adaptation du crédit d'impôt transition énergétique (CITE) au milieu tropical, l'amélioration du dispositif Pinel pour le logement intermédiaire avec un plafond défiscalisable de 18 000 euros, la majoration à

7,5 % puis 9 % l'an prochain du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), celle de 30 à 50 % du crédit d'impôt recherche (CIR), celle de 20 à 40 % du crédit d'impôt innovation (CII) et le maintien de la TVA non perçue récupérable (TVANPR)... Mais les patrons attendent de savoir comment sera bâti le CICE à 12 % promis en 2016 pour les secteurs du tourisme, de la recherche et développement et des technologies de l'information et de la communication. Il conviendra d'engager une réflexion sur les effets de seuil, aller de 2,5 SMIC à 4,5 SMIC... La FEDOM attend encore la majoration du CITE de 30 à 40 %, ainsi que le président Hollande l'a promis, mais que les parlementaires n'ont pas votée.

Pour chaque territoire, un traitement différencié

Toutes ces réflexions ont abouti à un certain consensus qui devra être porté par le

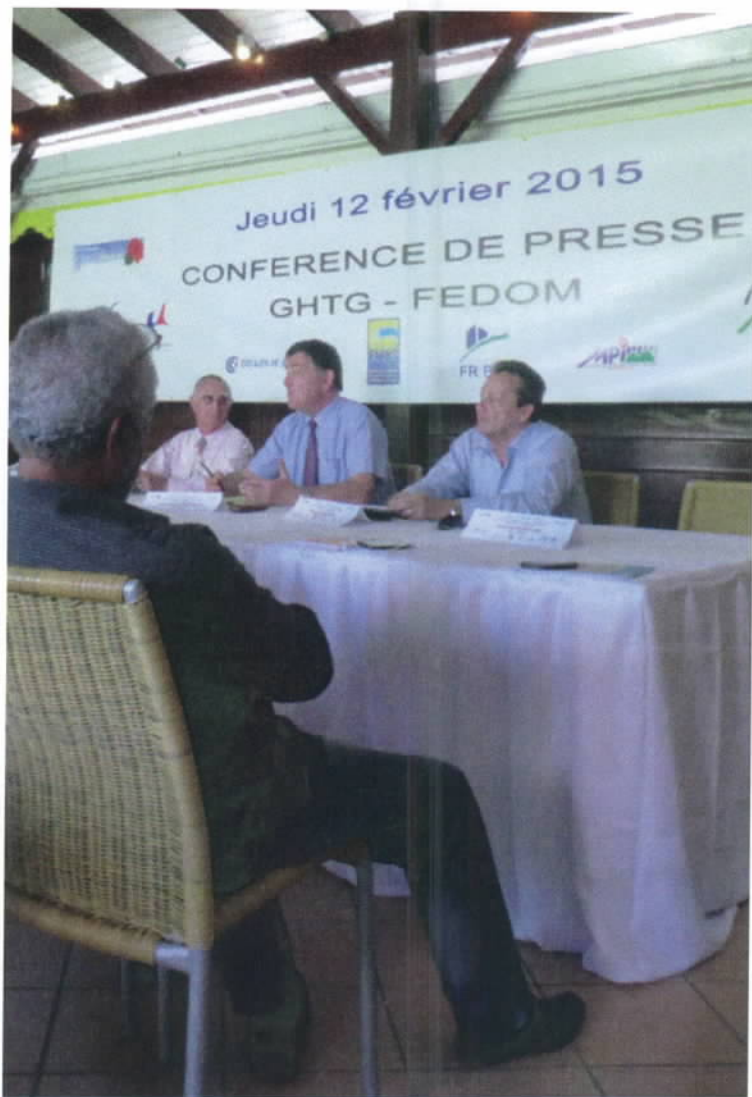


Penser et préparer l'avenir du tourisme... et de l'entrepreneuriat local.

président de la FEDOM dans l'Hexagone aux autorités concernées. Et parmi celles-ci, la possibilité d'une loi ultramarine ou d'un texte qui y réponde sectoriellement et territorialement. Une réponse territoire par territoire, avec un minimum de spécificités pour chacun des secteurs, d'autant plus adaptée que, comme le précisait Jean-Pierre Philibert :

"Si je m'en réfère aux dires du président de la Région Guyane, Rodolphe Alexandre, qui déclarait il y a peu : "De toute façon, dans 5 à 10 ans, la Guyane sera indépendante...", nous n'avons donc pas les mêmes préoccupations. Mais nous, nous avons la même problématique. D'où l'impérieuse nécessité pour les territoires

patronat guadeloupéen



d'Outre-mer de faire remonter le plus vite possible leurs propositions avec un minimum de spécificités pour chacun des secteurs, sans attendre de Bruxelles qu'elle nous serve sur un plateau mal réparti. Sachant aussi que ces propositions se doivent d'être ciblées, soit sur le fonctionnement, soit sur l'investissement."

Consensus autour d'une zone franche "globale"

À l'image de Bruno Blandin, président par intérim du MEDEF Guadeloupe, qui déclarait en substance : "Nous commençons déjà à mourir. Il faut prendre notre modèle économique en mains, et ce dont nous avons le plus be-

soin, ce n'est pas tant l'argent mais bien plutôt les clients. Il faut réunir autour d'une table tous les socio-professionnels et engager une discussion sur l'opportunité d'une zone franche globale". À ce propos, Patrick Vial-Collet insistait sur le fait qu'une zone franche géographique d'activités n'est pas viable, voire catastrophique, et préconisait une zone franche "globale" économique, dont chacune pourra définir les secteurs. Revenant sur les aides à l'investissement qui n'ont pour lui de sens que si les exploitations sont rentables. "Rien n'est rentable. Il y a trop d'aides et peu d'investissements et les hôtels ferment. Pour le tourisme, ce dont nous avons besoin, c'est d'aide au fonctionnement. Il faut jouer cartes sur table". Côté FCPE, Alan Nagam, son président, veut y apporter sa contribution. Il abordait les difficultés de la petite hôtellerie en pro-

posant notamment d'aller dans des zones qui ne sont jamais expérimentées comme la Côte sous-le-Vent, par exemple, à Deshaies. Les participants se quittaient avec la satisfaction temporaire de s'être entendus sur les points essentiels, dont le vœu d'une certaine autonomie vis-à-vis de Bruxelles. Jean-Pierre Philibert partira donc en mission, plutôt confiant, sachant que, outre l'appui de la Région, la ministre des Outremer s'est engagée à travailler avec eux. Indiscrétion : on aura noté la présence de l'ancien préfet, Dominique Vian, appelé, d'après nos sources, à restructurer l'UDE/MEDEF Guadeloupe.

● Marie-Ange Terrasse

**La loi pour le développement économique des Outremer, LODEOM, modifie le dispositif des exonérations de charges. Elle prend fin en 2017.*



Des débats animés et fructueux.